



Commune nouvelle 2016 - 2026 10 ans



Ce bulletin municipal de Grandparigny est le dernier du mandat de l'équipe municipale élue en mars 2020.

Comme vous le savez, les élections municipales vont avoir lieu le 15 mars prochain et pendant cette période pré-électorale un certain devoir de réserve s'impose.

En quelques mots, j'évoquerai simplement les dossiers importants qui ont marqué l'année 2025. Côté gros travaux, l'extension de la mairie de Parigny est achevée, les archives ont retrouvé un local digne de ce nom, sécurisé et accessible. L'un des deux bureaux créés à l'étage est déjà occupé par l'une de nos secrétaires.

Parrallèlement à cette extension, le système de chauffage commun à la mairie et à l'école a été changé. Depuis début octobre, un système hybride pompe à chaleur/ gaz a remplacé l'ancienne chaudière.

La rénovation de l'ancien presbytère de Parigny est en cours depuis début septembre. Ce bâtiment fait partie du patrimoine de notre commune et retrouvera en fin d'année une salle de convivialité au rez de chaussée et deux salles associatives à l'étage.

Des travaux ont également été réalisés dans les communes déléguées, de Chèvreville avec la réfection de la toiture mairie/salle de convivialité et des menuiseries de la partie cuisine. Sur Martigny les stores de la mairie ont été changés ainsi que la sonorisation de la salle communale.

Enfin à Milly, l'entretien des bâtiments est aussi de mise avec le début des travaux des anciens vestiaires situés sur la nouvelle aire de jeux et pique-nique. Des vitraux de l'église ont également été restaurés.

Comme chaque année, un important programme de réfection de voiries a été réalisé sur les quatre communes.

Et justement en parlant des quatre communes, c'est l'occasion d'évoquer l'anniversaire de la création de la commune

nouvelle de Grandparigny.

En effet le 1er janvier 2016, Chèvreville, Martigny, Milly et Parigny se sont regroupées.

Cette nouvelle organisation mûrement réfléchie et préparée par les élus de l'époque, entre autres les maires Marie-Claude HAMEL, Gérard ESNEU, Gilbert DANIEL et Gérard LOYER fonctionne bien, elle est à la bonne échelle, ce qui permet de garder la proximité.

Outre la mutualisation des moyens et des services, depuis 10 ans et grâce à ce regroupement, les investissements n'ont pas manqué dans chaque commune et chacune a gardé son identité.

Cette décision historique a permis jusqu'à présent de maintenir les dotations que verse l'Etat, et dans la conjoncture actuelle, c'est très important.

Depuis 2016, 50 communes nouvelles se sont créées dans le département de la Manche.

Pour conclure je voudrais remercier l'ensemble des agents communaux avec qui l'équipe municipale a travaillé depuis bientôt six ans, chacun dans leur domaine : secrétariat, services techniques, ATSEM et les agents de services de la cantine et de l'école. C'est grâce à leur travail que notre commune fonctionne.

Quelques mots aussi pour les bénévoles de nos associations, merci à eux pour le temps qu'ils consacrent aux diverses activités et organisations. Jeunes et moins jeunes se retrouvent lors des diverses manifestations. Ce sont toujours des moments d'échanges et de convivialité dont nous avons bien besoin dans ce monde tourmenté. Au nom de l'équipe municipale, recevez tous, nos encouragements.

Le Maire
Patrice GARNIER





CONTACT

Mairie de Parigny : 02 33 49 14 15

75 rue saint Berthevin
50600 GRANDPARIGNY
Mail: mairie@grandparigny.fr
Site : www.grandparigny.fr

Permanences

Lundi, Mardi 8 h 30 / 12 h - 15 h / 18 h
Mercredi 9 h / 12 h
Jeudi, Vendredi 8 h 30 / 12 h - 14 h / 18 h

Mairie de Chèvreville : 02 33 49 48 90

1 place Germain Abraham - Chèvreville
50600 GRANDPARIGNY
Mail : mairie.chevreville@grandparigny.fr

Permanence

Lundi 15 h 30 / 18 h

Mairie de Martigny : 02 33 49 00 02

8, rue Jean Gasselien - Martigny
50600 GRANDPARIGNY
Mail : mairie.martigny@grandparigny.fr

Permanence

Vendredi 14 h / 18 h

Mairie de Milly : 02 33 49 23 10

20, route Arthur Legrand - Milly
50600 GRANDPARIGNY
Mail : mairie.milly@grandparigny.fr

Permanence

Jeudi 15 h 30 / 18 h

École publique **02 33 49 46 50**

Restaurant scolaire **02 33 49 50 83**

URGENCES

Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
SAMU: 15
Hôpital Saint-Hilaire-du-Hët : 02 33 79 44 44
Médecins de garde : 116 117
Pharmacie de garde: 32 37

SANTÉ

Cabinet médical
Dr Godier : 02 33 49 10 50
Dentiste : Dr BABA : 02 33 49 64 44
Infirmières : 02 33 49 06 06
Pharmacie : 02 33 49 11 62
Ambulances de la Sélune : 02 33 49 01 01

PETITE ENFANCE

Maison des Assistantes Maternelles
07 67 79 26 62

RÉSIDENCES PERSONNES AGÉES

Résidence les Hirondelles
02 33 79 33 40
Résidence les Quatre Pommiers
06 46 85 12 70

CCAS

Sur RDV en mairie le lundi après midi.
Contacter la mairie

ADMR

PERMANENCE ADMR ST-HILAIRE-DU-HARCOUËT
06 82 44 21 04 - 17 place Saint-Michel
9 h / 12 h du lundi au vendredi
Sur rendez-vous les après-midis

COLLECTE
ordures
ménagères



Chèvreville	vendredi à partir de 5 h 30
Martigny	lundi à partir de 5 h 30
Milly	vendredi à partir de 5 h 30
Parigny	vendredi à partir de 5 h 30

Les sacs translucides sont distribués en mairie.
En aucun cas, les sacs d'ordures ménagères ou
dépôts de déchets verts ne doivent être déposés
à côté des containers de tri sélectif ou de
manière sauvage sous peine de sanction.
(délibération du 8/09/2020)

VIE QUOTIDIENNE

Espace France Service

65 Place Delaporte - 02 33 69 28 05

msap.sthilaire@msm-normandie.fr

horaires du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 17 h

Il délivre une offre de proximité à l'attention de tous les publics pour leurs démarches administratives. Il réunit plusieurs services :

• Un visio accueil

il permet de s'entretenir sur rendez-vous avec la CAF, la CARSAT, la CPAM et la MSA.

• L'espace numérique

02 33 69 28 58

emploi-ijsthilaire@msm-normandie.fr

Il permet de réaliser les démarches en ligne via les sites institutionnels : pôle emploi, CAF, CPAM, MSA, impôts, CARSAT, ANTS

• Le territoire Solidarité du Mortainais

02 33 69 28 00

(Centre médico-social)

• Le Centre Médico-Psycho Pédagogique

02 33 69 30 30

• Diverses permanences sur RDV

Enfance jeunesse

- ◆ Maison petite enfance « les Pitchouns » 02 33 79 46 10
- ◆ Lieu accueil enfants parents 02 33 79 46 10
- ◆ Relais assistantes maternelles 02 33 79 46 11
- ◆ Accueil de loisirs 02 33 79 33 76
- ◆ Pôle jeunesse 02 33 49 64 70

Culture Loisirs et Tourisme

- ◆ Ecole des Arts : musique, danse et théâtre 02 33 69 52 15
- ◆ Piscine spadium 02 33 50 54 30
- ◆ Ludothèque 02 33 69 00 96
- ◆ Médiathèque 02 33 50 75 20
- ◆ Point d'information touristique 02 33 79 38 88

Transports

- ◆ **Nomad car** (Manéo) c'est la solution pour votre déplacement (plaquette en mairie et sur le site).
- ◆ **Navette St Hilaire** : cette navette est gratuite et accessible à tous (sauf scolaire). Des arrêts sur Grandparigny sont proposés sur la ligne A les lundis et jeudis (zones commerciale, médicale).



DÉCHETTERIE TRI SÉLECTIF

Du 15 avril au 14 octobre

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi	Fermée	
Mercredi	Fermée	14 h - 17 h
jeudi	Fermée	14 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

Du 15 octobre au 14 avril

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi	Fermée	
Mercredi	Fermée	14 h - 17 h
jeudi	Fermée	
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

Les Réseaux

Assainissement	02 33 89 18 60
Gaz	0 800 47 33 33
Eau - VÉOLIA	09 69 39 56 34
EDF : dépannage	09 72 67 50 50
branchement	09 69 32 18 11

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

TOUS LES PAPIERS 	BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE 	SACS, SACHETS ET SUREMBALLAGES 	BOÎTES, POTS ET BARQUETTES 
EMBALLAGES EN MÉTAL 	BRIQUES ALIMENTAIRES ET PETITS CARTONS 	PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL 	EMBALLAGES SOUPLES, BLISTERS ET FILMS 

Non imbriqués
Inutile de les laver
Bien vidés
En vrac dans les colonnes

CONSEIL MUNICIPAL

BUDGET

Pour assurer le financement des travaux de rénovation du presbytère et de voiries définitives du lotissement des Cytises, deux prêts à moyen terme ont été sollicités auprès de la Caisse d'Epargne de Normandie. Ils se décomposent ainsi :

-Montant : 350 000€ (travaux du presbytère) et 50 000€ (Voirie définitive)

-Taux : 3.41%

-Durée : 10 ans

-Périodicité : trimestrielle

-Frais de dossier : 300 € (travaux du presbytère) et 100€ (voirie définitive).

Contrat de candidature FIR (Fonds d'Investissement Rural) 2022-2028 :

Le Conseil Départemental de la Manche, dans le cadre de sa nouvelle politique territoriale 2022-2028, souhaite accompagner les projets d'équipements locaux des communes.

Un dossier de candidature pour le projet de rénovation de la salle de convivialité de l'ancien presbytère de la commune déléguée de PARIGNY a été déposé.

Maintenance des poteaux incendie :

La société VEOLIA a été retenue pour les prestations d'entretien des hydrants communaux ; La périodicité du contrôle technique est préconisée tous les 3 ans.

TRAVAUX

Avenant des travaux extension de la mairie lot N°4

Un avenant de l'entreprise SARL RESBEUT a été validé pour un montant de -1838.10€ HT. Cet avenant porte sur un cylindre double sur organigramme, une trappe de visite, protection d'angle de cloison, porte / trappe provisoire de chantier et la protection provisoire de l'escalier.

Avenant des travaux extension de la mairie lot N°1

Un avenant de l'entreprise CONSTRUCTION RIVIERE a été validé pour un montant de 3 654 € HT. Cet avenant porte sur la superficie de reprise de voiries dans la cour de l'école en plus-value et quelques moins concernant la protection des sols, portes provisoires et repose du portail.

Avenant des travaux lotissement les Cytises lot N°1

Un avenant de l'entreprise PIGEON TP NORMANDIE a été validé pour un montant de 29 902.20€ HT. Cet avenant porte sur la réalisation des travaux supplémentaires non prévus au marché concernant la réalisation d'un mur de soutènement en gabion pour soutenir le talus le long de l'entrée Nord.

Convention ATD – Route du Mauray

Suite à l'effacement des réseaux, la réfection de la

route du Mauray est envisagée pour cela une 1ère convention doit être signée entre la commune et le département afin de répartir les charges hydrauliques entre les voies communales et la route départementale. Le coût prévisionnel de l'étude est estimé à 15 000 € TTC, il est réparti à 50 % entre les 2 collectivités.

ÉDUCATION

Participation aux charges de fonctionnement des écoles

En 2024, le coût de revient d'un élève était de 1066 € (personnel, matériel pédagogique, énergie). Sur un effectif de 167 élèves, 44 sont domiciliés hors commune dont 32 avec dérogation.

53 élèves sont scolarisés à l'extérieur pour un coût de 54 834.40€.

PERSONNEL COMMUNAL

Une cuisinière a été recrutée afin de pallier à un départ en retraite.

SUBVENTION

Subvention projet d'établissement du collège de BRECEY

Une subvention de 45 € sera versée sur le compte du foyer socio-éducatif du Collège Pierre AGUITON de BRECEY pour un élève de GRANDPARIGNY scolarisé en sport étude.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Filières « REP » Responsabilité Élargie des Producteurs, contrat avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public

Alcome propose de contractualiser avec les collectivités territoriales en charge du nettoyage des voiries publiques sur la base d'un contrat type unique.

En contrepartie, la commune de GRANDPARIGNY va mettre en place dans le cadre de ce contrat :

- Un état des lieux des « hotspots » mégots (lieux à forte concentration de mégots au sol) et des dispositifs de collecte existants
- Des actions de sensibilisation, de communication et d'aménagement en fonction des spécificités de la collectivité.



Parigny



Martigny



Chèvreville



Milly



Vœux

Au cours des cérémonies des vœux, chaque maire a fait le bilan de l'année passée.

Ils en ont également profité pour remercier les associations et les entreprises qui œuvrent au dynamisme de la commune.

Ils ont rappelé qu'en 2026 nous fêtons les 10 ans de la commune nouvelle de Grandparigny.

Anniversaire de la commune nouvelle

Le 1^{er} janvier 2026 marque les 10 ans de la commune nouvelle. En effet, en 2016, Parigny, Chèvreville, Martigny et Milly se sont rassemblés pour devenir Grandparigny. Cette organisation avait été bien préparée par les élus de l'époque, entre autres les maires Marie-Claude Hamel, Gérard Esneu, Gilbert Daniel et Gérard Loyer qui devint le premier maire de Grandparigny.

Grâce à ce regroupement, les investissements n'ont pas manqué dans chaque commune déléguée tout en laissant à chacune leur identité.

2016 - 2026
10 ans



Les 4 maires délégués en 2016



Les 4 maires délégués en 2026

TRAVAUX 2025

PARIGNY

École

La cour de l'école a été équipée d'un nouveau portail et d'un brise-vue surmonté d'un filet pare-ballon. Ces nouvelles installations offrent une sécurité optimale aux enfants et leur permettent de s'amuser en extérieur sans aucun risque pour eux comme pour les automobilistes.



Lotissement les Cytises

Les trottoirs ont été aménagés au lotissement les Cytises, les travaux de voirie définitive débuteront quant à eux en février. Des plantations y seront réalisées au printemps.

Chauffage mairie - école

Vendredi 12 décembre, le SDEM50, représenté par Olivier Nocquet, vice-président, a participé aux côtés de Vincent Jean-Baptiste, délégué territorial Normandie de GRDF, et de Patrice Garnier, maire de la commune de Grandparigny, à l'inauguration de la toute première pompe à chaleur hybride couplée à une chaudière gaz déployée dans la Manche. Cette pompe à chaleur hybride chauffera la mairie et l'école de façon optimisée.



Mairie

Nos archives ont été installées dans le nouveau local à archives en novembre. Les nouveaux bureaux sont occupés depuis septembre.

CHÈVREVILLE **Salle de convivialité et de la mairie**

La toiture et les menuiseries de la salle de convivialité et de la mairie ont été refaites pour garantir une meilleure isolation thermique.



MILLY

Aire de jeux

L'aire de jeux est désormais terminée, une table de tennis de table et des tables de pique-nique ont été installées. La toiture des anciens vestiaires a été refaite. Au printemps des plantations y seront réalisées.



MARTIGNY

Voirie

Réfection des chemins du Corbier, de la Gontrais et des Aunays.



SITE INTERNET

Depuis le 12 décembre 2025, notre nouveau site internet est en ligne. Il est plus facile d'accès et d'utilisation. Vous pouvez le retrouver sur le lien suivant :

<https://grandparigny.fr>

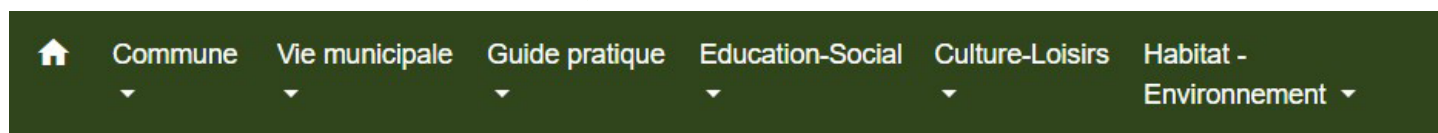


Grâce à lui, vous pouvez vous tenir informé en permanence des actualités et des événements qui ont lieu sur la commune. Vous pouvez également retrouver la rubrique "Flash infos" qui nous permet de communiquer les informations ponctuelles importantes en priorité.

Ici vous trouverez une présentation de la commune, des informations sur le patrimoine des différentes communes et mairies déléguées.

Le guide pratique est là pour vous aider dans vos différentes démarches administratives ou en urbanisme. Des informations relatives aux transports, aux locations des salles communales sont disponibles et bien d'autres encore...

Il vous est possible de consulter l'annuaire des associations de Grandparigny en cliquant ici, vous y trouvez également les événements à venir, une présentation des sentiers de randonnées ou encore les hébergements d'hôtes.



Cette rubrique vous permet de consulter toutes les informations concernant la vie municipale, vous y trouverez les comptes rendus des conseils municipaux, les arrêtés, les marchés publics, les bulletins etc...

Les informations concernant l'école, la restauration scolaire, le CCAS, les services aux personnes, les modes de gardes d'enfants disponibles comme l'accueil de loisirs ou encore les professionnels de santé de la commune se trouvent dans cette rubrique.

Il vous est possible de consulter les différentes réglementations ou informations de la commune sur l'eau, les déchets, l'assainissement, l'électricité, le gaz, la fibre optique... Il y a également une rubrique sur les logements communaux et sociaux ainsi que les résidences seniors.

CÉRÉMONIE DE LA PLANTATION DE L'ARBRE DE LA LIBERTÉ

Pour le 80ème anniversaire de la libération, la municipalité, les élèves de la classe de CM2 de l'école et les membres des associations des anciens combattants et soldats de France de la commune de Grandparigny se sont réunis le mardi 09 décembre lors d'une cérémonie significative.

Ils se sont donnés rendez-vous à la mairie de Parigny pour se diriger ensemble à l'arboretum de la commune pour assister à la cérémonie de la plantation de l'arbre de la liberté.



Monsieur Patrice Garnier ouvre la cérémonie par un discours expliquant le choix de planter un arbre de la liberté, puis les enfants de l'école récitent le poème de Paul Eluard "Liberté".



Ensuite chaque personne participant à la cérémonie pouvait signer le parchemin avant qu'il soit déposé au pied de l'arbre. Ils ont également pu participer en mettant de la terre pour recouvrir les racines de l'arbre.



Cette cérémonie s'est clôturée sur un moment de partage et d'échange entre les enfants et les adultes permettant de perpétuer le devoir de mémoire. Nous n'oublierons jamais ces hommes et ces femmes qui se sont battus pour que nous soyons libres aujourd'hui.



Du changement à la boulangerie « Le fournil aux deux saveurs »

Depuis le 1er juillet 2025, M. REGNAULT Guillaume, fabrique son pain et ses viennoiseries au 80, rue Saint-Berthevin à Grandparigny. Pour rappel, M. REGNAULT a fait l'acquisition de ce fonds de commerce en décembre 2023, mais à l'époque tout était confectionné dans sa boulangerie de Ducey qui aujourd'hui est vendue.

Des investissements d'une valeur de 100 000 € ont été réalisés sur le fonds de commerce de Grandparigny (four à pain, pétrin, chambre de pousse, laminoir, tour frigo, batteur et autres frigos ainsi que multiples petits matériels). Attaché au savoir-faire artisanal, il propose des pains spéciaux, campagne, complet, six céréales, nordiques (pain noir à base de seigle et graines multiples). Des baguettes sont cuites toute la matinée. Ce commerce de proximité propose également à la vente des sandwiches ou plats préparés faits maison, appréciés par les commerciaux, routiers et locaux, notamment les personnes seules. Il est possible également de commander des paniers garnis de produits régionaux à la demande. Un rayon charcuterie est aussi disponible dans ce commerce de proximité.

Horaires d'ouverture :

- lundi mardi mercredi & vendredi : 7 h - 19 h
- samedi : 7 h - 14 h
- dimanche : 7 h - 13 h

Fermeture le jeudi



M. Regnault emploie deux vendeuses : Karine à temps plein et Sandrine pour 24 h par semaine.

À noter que M. REGNAULT recherche à partir de juillet-août 2026 un apprenti boulanger afin de préparer un CAP en 2 ans.

Téléphone : 02 33 69 01 39

Les habitants sont invités à venir découvrir ce commerce et ses spécialités et ainsi contribuer à maintenir un service de proximité apprécié de tous.

Élections municipales

Le premier tour des élections municipales aura lieu le dimanche 15 mars 2026.

Dans les communes où il devra y être procédé, le second tour est fixé au 22 mars 2026.

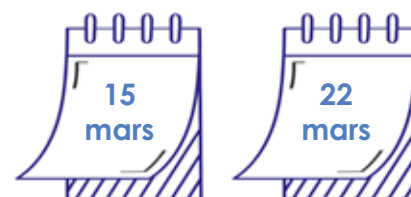
Pour pouvoir voter, veillez à bien être inscrit sur les listes électorales

Pour pouvoir voter n'oubliez pas ce qu'il faut faire :

- Vérifier son inscription et son bureau de vote
- Une démarche simple à faire en ligne ou en mairie.
- Prévoir un titre d'identité : Carte d'identité ou passeport valide
- Faire une procuration si besoin

Si vous êtes absent-e le jour du vote, vous pouvez donner procuration via le service officiel maprocuration.gouv.fr.

- Se rendre au bureau de vote dans les horaires d'ouverture : 8 h 00 à 18 h 00



La maison des assistantes maternelles (MAM) "Il était une fois..." de Parigny,

recherche une assistante maternelle pour intégrer son équipe.

Contactez-les au 07 67 79 26 62

Soutien à l'association « Le sourire de Gabriel »



Une nouvelle association a été créée en novembre 2025 sur notre commune pour soutenir et accompagner la famille du petit Gabriel, âgé de 3 ans et atteint d'une paralysie cérébrale, suite à un AVC périnatal. La paralysie cérébrale est un handicap moteur dû à une lésion du cerveau en développement, qui entraîne des troubles du mouvement et de la posture.

Un AVC périnatal correspond à un trouble de la circulation sanguine dans le cerveau du bébé, pendant la grossesse, l'accouchement ou dans les premiers jours de vie. Dans environ deux tiers des cas, il laisse des séquelles, la plus fréquente étant la paralysie cérébrale, parfois associée à des difficultés de langage, d'apprentissage ou de comportement. Avec une prise en charge précoce et pluridisciplinaire (kinésithérapie, orthophonie, accompagnement éducatif), beaucoup d'enfants développent leurs compétences et gagnent en autonomie.

Mélanie, maman du petit Gabriel a arrêté son activité professionnelle depuis septembre dernier afin d'accompagner Gabriel dans ses soins d'orthophonie, kinésithérapie, ergothérapie et divers soins au CMP de Flers. Gabriel est scolarisé depuis septembre à l'école de Parigny et bénéficie d'un accompagnement avec une AESH à temps plein sur son temps de présence à l'école. Pour accélérer ses chances de guérison, Gabriel et ses parents se rendent deux fois par an à Varsovie en Pologne, pendant une période de 15 jours dans un centre fréquenté également par 10 familles françaises

et qui est tout à fait adapté à la pathologie du petit Gabriel. Cette thérapie est prise en charge par la sécurité sociale mais le séjour est à la charge totale de la famille et son coût reste élevé (environ 4000 €). Le prochain séjour à Varsovie est prévu début février. Voici une journée type dans ce centre :

- 9h à 10h : Kiné
- 10h à 11h : Thérapeute sensoriel

puis pause dodo pour Gabriel

- 15h à 16h : rééducation adapté à la pathologie.

Ces séjours sont très profitables à la guérison de Gabriel et la famille souhaite bien évidemment poursuivre cette thérapie.

L'objectif de cette association est de briser l'isolement des familles, sensibiliser au handicap et favoriser l'inclusion de Gabriel dans son quotidien (école, activités de loisirs, événements festifs) par l'achat de matériel adapté qui évolue suivant la croissance de Gabriel. Parce qu'un enfant en situation de handicap a les mêmes envies de jouer, d'apprendre et de participer que les autres enfants de son âge.

Une cagnotte en ligne est d'ores et déjà disponible sur www.helloasso.com afin de soutenir Gabriel et sa famille en finançant des soins et équipements essentiels à sa vie de tous les jours.

À vos agendas, plusieurs événements organisés prochainement dont les bénéfices iront à l'association :

- le 22 février : théâtre spectacle « 13 à table » à SOUR-DEVAL organisé par Festi'valdesour
- le 26 avril, marche organisée par les joggeurs de Ducey,
- le 6 mai, concert le samedi soir, dans le cadre du salon des vins, organisé par Parigny s'Anime,
- le 6 juin : défi solidaire mis en place par les sapeurs-pompiers de Saint-Hilaire du Harcouët
- les 26 et 27 juin : tournoi de billard et fléchettes à la salle des fêtes de St Hilaire, organisé par l'association « les œuvres d'art » de Virey.

Pour en savoir plus sur les actions de l'association, proposer une aide ou rejoindre l'équipe de bénévoles, vous pouvez contacter : **Mélanie au 06 47 17 64 30 ou par courriel : lesouriredegabriel.50@gmail.com**



Dispositif argent de poche

Pour la sixième année consécutive la commune de Grandparigny met en place le dispositif argent de poche.

Pour qui?

C'est ouvert aux jeunes ayant entre 16 et 18 ans non révolus et résidants sur la commune.

En quoi cela consiste?

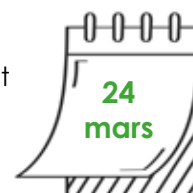
Moyennant une indemnisation de 60€, chaque jeune effectue un des 10 chantiers proposés. Chaque chantier dure 4 matinées de 3h et concernent des travaux au niveau des espaces verts ou l'entretien des locaux à l'école et se déroulent durant les périodes de vacances scolaires.

Comment candidater?

Les dossiers de candidatures sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site internet de la commune : <https://grandparigny.fr>

Quand candidater?

Les candidatures sont ouvertes **jusqu'au 24 mars**.





Martigny



Chèvreville

Commémorations du 11 novembre

Mardi 11 novembre, les quatre communes déléguées de Grandparigny ont honoré la mémoire de ceux qui ont combattu pour la liberté. Les maires délégués de chaque commune ont lu la lettre de la ministre des armées Catherine Vautrin avant d'observer un moment de silence et de recueillement.



Milly



Parigny



Roland Chaduc, président des AFN de Parigny a remis la médaille des soldats de France à Patrice Garnier et David Loyer

David Jacquet a reçu l'insigne de porte-drapeau par Alcide Gazengel, le président des AFN de Milly

Repas des Aînés

Parigny



Dimanche 12 octobre, M. Patrice Garnier, Maire, a accueilli ses doyens : Simone Perrin (98 ans), Cécile Ménard (97 ans), René Lemonnier (97 ans), Denise Norbert (96 ans), Marie-Louise Padeloup (98 ans), Denise Barbe (97 ans) et Suzanne Berthelot (96 ans). 221 convives étaient présents au repas cette année.

Chèvreville



L'habituel repas des aînés de Chèvreville s'est déroulé cette année le 30 novembre au restaurant "Le Bouche à oreille". M. Gilbert Daniel, Maire délégué, était entouré de ses doyens : Victor Jouault (93 ans), Raymond Hamel (92 ans), Daniel Veillard (86 ans), Jean-Louis Cennier (85 ans) et Marie-Thérèse Rebillon (80 ans).

Martigny



M. Yves Piel, Maire délégué a accueilli dimanche 26 octobre 41 convives. Les doyens du jour étaient : Victor Lepeltier (87 ans) et Marcelle Dubois (90 ans).

Milly



Dimanche 19 octobre, 55 aînés ont partagé au traditionnel repas des aînés. Mme Marie-Claude Hamel, Maire déléguée, était entourée des doyens : Louis Pinson (92 ans), Jean Le Guen (91 ans), Léa Pinson (90 ans) et Maurice Picot (90 ans).



Le 9 octobre dernier, Madame Nelly ALMIN nous a quitté. Au nom du conseil municipal de notre commune, du personnel communal, nous souhaitons lui témoigner admiration et reconnaissance pour ses 32 années de contribution à la vie associative de la commune. Mme ALMIN a occupé le poste de secrétaire à la création du club de l'Age d'or de Parigny en 1981 puis en 1997 elle en est devenue présidente et ce jusqu'en 2013.

BALADE MUSIQUE ET PATRIMOINE



Balade musique et patrimoine s'est déroulé dimanche 21 septembre. Florent et Paul du groupe MANNHEIM, ont inauguré la balade à la salle culturelle de Parigny en revisitant les classiques de Francis Cabrel, Serge Gainsbourg, Maxime Le Forestier ou Jean-Louis Aubert devant un public ravi d'environ 200 personnes.

MANNHEIM

L'église de Parigny a résonné au son de la musique tzigane interprétée par le groupe "Les Marie Jeanne". Joie, ambiance et bonne humeur étaient au rendez-vous.



Les Marie
Jeanne



La météo imprévisible de ce jour n'a pas permis au Ténor Cyrille DUBOIS de se produire dans la cour du château comme initialement prévu. L'artiste lyrique de carrière internationale, accompagné du corniste Cyril NORMAND et du pianiste Michaël ERTZSCHEID a pu faire découvrir son art à la salle culturelle au public venu nombreux. Cyrille DUBOIS n'a pas manqué d'encourager le jeune public à découvrir la musique classique.



Cyrille
DUBOIS



{ En Passant }

LE CONCERT 100% GOLDMAN

Le vendredi 17 octobre, le public était au rendez-vous pour assister aux 2 heures de concert du groupe de musique "En Passant". La bonne ambiance et la convivialité vibraient au rythme des reprises des chansons de Jean-Jacques Goldman.

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Vendredi 5 décembre, les associations de la commune de Grandparigny, les pompiers du centre de secours de Saint-Hilaire-du-Harcouët et la commune se sont associés comme chaque année pour le Téléthon. Comme chaque année, vous pouviez retrouver les traditionnels stands de crêpes, de vin chaud, de recettes en bocaux, de compositions florales et d'autres encore. Les 2 randonnées habituelles ont également été organisées.

Vous pouviez assister à des démonstrations de danse country ou encore de danse en couple.

Grâce à tous les acteurs, 2953.10€ ont pu être récoltés et remis à l'association de Saint-Brice-de-Landelles « Les amis du Téléthon » au profit de l'AMF Téléthon.

L'école

L'école de Parigny
a accueilli 162 élèves
à la rentrée de septembre
2025. Cette nouvelle année
scolaire est riche en projets



Équipe
enseignante
ATSEM



Service
de restauration
scolaire



Mardi 09 décembre, les enfants de la classe de CM2 ont participé à la cérémonie de la plantation de l'arbre de la liberté à l'arboretum de Parigny. Ils ont lu un poème, signé le parchemin, aidé à planter l'arbre et chanté la Marseillaise. Un moment fort qui restera gravé dans leur mémoire. Ce projet a permis de mettre en relation le programme de CM2 portant sur la Seconde guerre mondiale.



Écopousse est un programme de sensibilisation des élèves aux économies d'eau et d'énergie proposé par le Sdem50.

Les objectifs du programme sont de rendre les élèves acteurs de la transition énergétique :

- de leur établissement scolaire,
- à leur domicile.

Les élèves apprécient fortement les interventions du Sdem50.



Vendredi 12 décembre,
à l'occasion de la soirée
"grille de Noël"
organisée par l'association
des parents d'élèves
de l'école, les enfants sont
montés sur scène pour faire
un spectacle devant les yeux
pleins de fierté de leurs parents.



Noël à l'école

La commune a offert à tous les enfants de l'école comme spectacle de Noël la représentation de la compagnie la Coomète nommée "le formidable Noël de Serge".



Et enfin, dans la matinée du vendredi 19 décembre, les enfants ont reçu la visite du Père-Noël dans chacune des classes. Les enfants ont pu profiter de la distribution de cadeaux et de sachets de bonbons puis d'un goûter offert par l'APE.



Départ à la retraite de notre cantinière Martine

Vendredi 19 décembre, notre cantinière Martine a servi son dernier repas à la cantine avant de prendre sa retraite bien méritée! Après 33 années passées à mijoter et concocter de bons repas sains et équilibrés pour les enfants, elle a raccroché sa blouse pour profiter pleinement des petits plaisirs de la vie quotidienne. Merci à elle pour toutes ces années passées auprès des enfants.



RÉGLEMENTATIONS

Faisons en sorte que les liens de voisinage soient un atout de convivialité et non une source de conflit. Respectons les réglementations.

• Animaux / Divagation

Il est rappelé aux habitants propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables. Il s'expose à des amendes lors de la divagation de leurs animaux sur le domaine public.

• Déjections canines

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention.



• Nuisances sonores

Les travaux de bricolage, de jardinage, à l'aide d'outils tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses... sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de son intensité sonore. Pour le respect de chacun, ces travaux de bricolage pour les particuliers ne doivent être réalisés que :

- du lundi au vendredi :
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

• Brûler des déchets verts,



► C'EST RÉGLEMENTÉ PAR LA LOI !

Le brûlage des souches et des produits de taille issus des espaces verts est **interdit entre le 1^{er} avril et le 30 octobre**.

Est autorisé hors de cette période, le brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux de moins de 7 cm de diamètre à plus de 200 m des habitations et à plus de 100 m des routes.

Les feux doivent être sous surveillance constante et les conditions météorologiques doivent être favorables (ni vent, ni brouillard).



Dépôts sauvages aux colonnes de tri sélectifs



De nombreuses incivilités ont pu être observées aux abords des colonnes de tri sélectifs. Toutes sortes de déchets ont été abandonnés tout autour des colonnes comme des bouteilles en verre, des emballages cartons et plastiques, des sacs pleins de vêtements. Nous vous demandons de bien vouloir mettre directement dans les colonnes les déchets qui se trient (Votre emballage est en plastique, en carton, en papier, en métal, déposez-le dans la colonne jaune ou bleue. Il est en verre, déposez-le dans la colonne de couleur verte). Si votre déchet ne se trie pas dans les colonnes, nous vous demandons de ne pas le déposer aux abords des colonnes de tri mais de le recycler comme il doit l'être (déchetterie, compost, zone d'apports volontaires etc...). Nous vous rappelons que l'utilisation des sacs noirs est interdite.

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

Associations sportives

Tennis Club

Président : **M. Yannick Stéphan** 06 49 11 32 99
Cours : jeunes et adultes

Raquette St Hilaire Parigny (RSH / ASP)

Président : **M. Julien Lefort** 06 19 03 53 25

Fan Club Paul Lapeira

Contact : fanclub.plapeira@gmail.com

Running des 3 provinces

Président : **M. Brice Dufour** 07 67 84 24 05

Gym Détente Parigny

Présidente : **Mme Joëlle Jouenne** 02 33 49 29 41
Cours tous les mercredis à 16 h 30 et à 20 h
Salle culturelle de Parigny

Parigny Country

Présidente : **Mme Marie-Christine Geslin** 06 76 58 98 31
Cours tous les lundis à partir de 18h30
Salle culturelle de Parigny

Entr'N Danse

Président : **M. André Labruyere** 06 83 72 63 79

Loisirs et animations

Commune de Grandparigny 02 33 49 14 15

- Pierres en lumières : vendredi 29 mai
- Relais pédestre : dimanche 28 juin

Parigny s'Anime Parigny

Président : **M. Michel Malvat** 02 33 49 50 56
• Chasse aux Œufs : 04 avril
• Salon des Vins et de la Gastronomie : 9 et 10 mai
• Fête communale : 10 mai

Arts et Loisirs Chèvreville

Président : **M. René Vaudou** 02 33 49 43 51
• Concours de belote : 8 avril et 17 juin à Milly

Chœur Floral Parigny

Présidente : **Mme Claire Costard** 06 76 90 38 72
Cours à 20 h - 1 jeudi par mois à Chèvreville

Comité des fêtes Chèvreville

Président : **M. Johan Witters** 06 71 48 00 37
• Repas : 7 mars
• Course cycliste : 21 juin - 17 juin
• Relai pédestre et repas : 28 juin

Union Parignaise

Président : **M. David Laisné** 06 83 84 44 70

Association Sauvegarde du Patrimoine

Président : **M. Gaël Gasney** 06 70 70 57 35

PARIGNY WALL

Présidente : **Mme Sylvia Vitale Rotta**
parignywall@gmail.com

Sélune et l'Autre

Président : **M. Philippe Gros** 06 13 34 41 39

Séniors

Club de l'Amitié Milly

Présidente : **Mme Christiane Lanéelle** 02 33 69 31 54
• Concours de belote : 3 juin
• Assemblée Générale : 18 juin

Club 3ème âge Martigny

Présidente : **Mme Monique Piel** 02 33 48 05 45

Club de l'Age d'Or Parigny

Présidente : **Mme Ginette Guérault** 06 73 85 98 80
Jeux de cartes et marche tous les 1er et 3e mardi du mois.
• Jeux de carte et marche tous les 1er et 3ème mardi du mois
• Concours de belote : 25 février, 15 mai

Jeunesse

APE Parigny

Co-Présidents : **Mme Aurélie Serveau et M. Thomas Gougeon** 06 21 57 19 60
• Fête de l'école : 12 juin

Anciens combattants

UNC AFN SF Martigny

Président : **M. Victor Lepeltier** 02 33 49 04 44
• Concours de belote : 24 juin

UNC AFN SF Milly

Président : **M. Alcide Gazengel** 02 33 49 00 68

UNC AFN SF Parigny

Président : **M. Roland Chaduc** 02 33 49 82 85



Nouveau bureau du comité des fêtes de Chèvreville

Il était une fois ...



La Sainte-Barbe qu'est-ce que c'est ?

Elle est célébrée chaque 4 décembre en l'honneur de sainte Barbe, patronne des sapeurs-pompiers, protectrice de tout ce qui peut éclater ou brûler. Cette figure historique d'origine perse, souvent représentée avec une couronne, une palme de martyr et un ciboire, est devenue l'icône d'une journée de festivités, de convivialité et de rassemblement pour les pompiers, mais aussi pour le grand public.

Derrière ses origines religieuses, la Sainte-Barbe est aussi une fête républicaine. C'est un moment de rassemblement pour les pompiers, où courage et entraide sont à l'honneur. Cette journée permet de saluer les valeurs d'engagement, tout en se recueillant pour honorer les disparus et soutenir ceux marqués par leur mission.

Quelle est l'origine de la Sainte Barbe ?

Selon la légende, Barbara, fille d'un riche seigneur du III^e siècle, se convertit au christianisme malgré l'opposition violente de son père. Après avoir subi de terribles tortures, elle est décapitée par ce dernier, qui est aussitôt frappé par la foudre. Ce récit a fait de sainte Barbe une protectrice des métiers liés au feu, à la foudre et aux explosions : mineurs, artificiers, pompiers, mais aussi chapeliers et fourreurs ! Popularisée sous la Troisième République, la Sainte-Barbe chez les pompiers s'accompagnait de cérémonies, banquets et bals.

La Sainte-Barbe à Martigny

La Sainte-Barbe à Martigny : 2010 et 2025

Martigny, commune déléguée de Grandparigny a reçu la cérémonie de la Sainte-Barbe en 2010, mais aussi 15 ans plus tard en 2025. De nombreuses choses ont changé durant ce laps de temps.



La Sainte-Barbe en 2010

Personnel du centre de secours :

En 2010, nous comptons 45 membres (un médecin, un infirmier, 4 officiers, 7 sous-officiers, 11 caporaux et 24 sapeurs), en 2025 on compte 8 personnes de plus (44 sapeurs-pompiers volontaires, 5 professionnels, 3 jeunes sapeurs-pompiers et un infirmier sapeur-pompier).



Interventions :

Le nombre d'interventions s'élevait à 750 en 2010, une grande partie de celles-ci étaient du domaine du secours à la personne et l'on comptait 79 sorties pour des incendies. En 2025 nous comptons 1051 interventions, soit 40% de sorties en plus.

Distinctions :

18 pompiers avaient été honorés par des diplômes, des galons, des médailles ou encore des insignes en 2010 sous le commandement du chef de centre le Major Marcel Juhé. C'est 21 pompiers qui ont été honoré en 2025 sous le commandement du nouveau chef de centre le lieutenant Christophe Passays arrivé le 3 juin 2025 pour prendre la relève du lieutenant Philippe Leclerre

